



## **Association Nationale des Pharmaciens Retraités.**

Maison des Pharmaciens

13 rue Ballu 75009 Paris

[contact@pharmaciensretraites.fr](mailto:contact@pharmaciensretraites.fr)

### **PV Assemblée Générale du 10 janvier 2023**

L'assemblée générale de l'ANPR s'est tenue le 10 janvier 2023 au siège de la CAVP 45 rue de Caumartin à Paris, pour la partie en présentiel, ainsi qu'en visioconférence sur le support Go To Meeting.

Notre Président Claude LE RESTE donne la parole au Président Philippe Berthelot qui nous souhaite la bienvenue au sein de notre Caisse d'assurance vieillesse, lieu bien connu par certains d'entre nous, qui y avons siégé pendant de longues années.

#### **Accueil du Président Claude LE RESTE**

Notre Président remercie chaleureusement Monsieur Marc LEGAUX et toute son équipe administrative et technique, pour nous avoir permis d'organiser notre assemblée générale dans ces lieux hautement symboliques, mais pas que, car chargés d'une histoire que les Administrateurs anciens et présents ont su enrichir au fil des ans en réflexions, prise de positions et décisions toujours pour le plus grand bien des allocataires bénéficiant des pensions déjà versées ou celles à venir.

Monsieur Claude LE RESTE remercie également Madame Isabelle ROQUE, Directrice de la communication de la CAVP et tous ses collaborateurs, sans qui cette réunion n'aurait pu se tenir, jonglant avec l'informatique avec l'aide de Monsieur VUONG, optimisant les connexions et avec la collaboration du « hibou », ce volatile qui écoute tout, entend tout et prête son attention au moindre bruissement pour retransmettre la voix humaine comme par magie ; mais attention, le hibou est susceptible et ne supporte pas que deux micros soient ouverts simultanément !

Les remerciements de notre Président vont également au Président Philippe BERTHELOT, qui nous fait l'honneur de venir nous présenter la situation de notre caisse, ses atouts, ses craintes, ainsi que l'avancement du projet de réforme des retraites.

Le Président Claude LE RESTE, souhaite la bienvenue à tous les membres venus nombreux ainsi qu'à ceux qui se sont connectés via Go to Meeting.

Un accueil particulier et chaleureux est adressé à Bernard LAGNEAU et Guy FRACKOWIAK « le tandem infernal Président/Vice-président » qui a tant œuvré pour si bien défendre nos intérêts lorsqu'ils étaient tous les deux aux manœuvres.

Une dédicace particulière est adressée également à Magalie GONNARD, qui a occupé la vice-présidence de notre caisse en y apportant tout son savoir au profit de nos confrères.

Nous nous réjouissons de tous les retrouver aujourd'hui.

### **Présentation de l'ordre du jour : Claude LE RESTE**

1. Rapport moral de l'association de l'année 2022 : Martine CHAUVÉ
2. Comptes et Bilan financier du dernier exercice arrêté au 31.12.2022 : Gérard SALLET
3. Bilan communication et projets pour l'année 2023 : Danièle PAOLI
4. Les actualités de notre caisse de retraite, ses acquis, le nouveau projet de réforme des retraites ainsi que les prévisions futures de nos pensions, présentées par le Président de la CAVP, Monsieur Philippe BERTHELOT.
5. Élection des membres du nouveau Bureau de l'ANPR.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **1. Rapport moral de l'année 1/11/2021 au 31/12/2022**

Une année de 14 mois, pour faire coïncider l'exercice avec l'année civile et pendant laquelle l'ardeur au travail initiée depuis la mise en place de l'équipe actuelle ne s'est pas essoufflée bien au contraire.

Nous avons poursuivi nos réunions en visioconférence car c'est un gain de temps considérable à moindre frais.

Nos objectifs ont été réalisés grâce à la bonne volonté de tous et grâce également aux différents outils qui ont été mis en place pour rendre le travail de chacun plus facile avec un objectif commun : donner satisfaction aux adhérents et les tenir informés de l'avancement de nos travaux.

Ainsi ont été organisés :

- 10 réunions de bureau en visioconférence,
- Le dépôt en préfecture de nos nouveaux statuts,
- 1 conseil d'administration en avril 2022 à Nîmes, orchestré de main de maître par Danièle et Françoise,
- La refonte du fichier des adhérents avec un nouvel outil INATIX destiné à la gestion en ligne des adhérents et de leurs cotisations avec la possibilité de régler les cotisations via le site. Cet outil rend le travail de notre trésorier beaucoup plus facile, notamment sur l'état des règlements des cotisations, qui peuvent se faire directement sur le site de l'ANPR par CB.
- Une mise à jour régulière de notre site avec mise en ligne de toutes les newsletters (NL).

Même si la priorité des échanges est orientée vers le zéro papier, nous avons tenu compte des confrères qui, démunis d'adresse mail ou peu familiarisés avec internet (18% des adhérents), ont reçu une version condensée et imprimée de la newsletter afin qu'ils puissent bénéficier du même niveau d'informations que tous les adhérents.

Seul le MAG de début d'année reste une publication non dématérialisée dont le contenu trop lourd ne peut correspondre au format NL, et qui par ailleurs, permet d'intégrer la demande d'adhésion en début d'année.

Toutes les modifications apportées dans la gestion de l'association ont certainement contribué au maintien du nombre d'adhérents et même d'un gain de 21 adhésions supplémentaires par rapport à 2021.

Le rapprochement avec notre caisse d'assurance vieillesse contribue grandement au développement de notre association et la bonne entente entre nos deux présidents respectifs est la clé de la réussite.

Nous subissons toutefois encore la vague dévastatrice de la crise sanitaire dont le monde associatif en général a beaucoup souffert.

Nos deux responsables de communication Danièle PAOLI et Françoise MENNEGUERRE contribuent à entretenir un relai précieux entre la société ATIXNET et notre association, et leur créativité merveilleuse en la matière est inépuisable !

Nous avons retrouvé la joie de pouvoir de nouveau voyager et quelques vingt personnes de l'association ont pu profiter du voyage en Galice. Cette année, une nouvelle offre de voyage sera proposée et annoncée dans le prochain MAG.

Conclusion : une année que nous avons mise à profit pour finaliser les projets entrepris, et pouvoir utiliser les outils mis en place pour un développement durable au profit des adhérents de l'association dans le respect de l'amitié et de la convivialité.

Martine CHAUVÉ, Secrétaire

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 2. Présentation des Comptes et Bilan financier du dernier exercice arrêté au 31.12.2022 : Gérard SALLET, Trésorier.

Les recettes émanent principalement des adhésions des membres.

Nous avons dû faire un apport en trésorerie en prenant de l'argent dans nos placements afin d'éviter des frais de découvert bancaire, et ce, pour faire face aux investissements nécessaires surtout en matière de communication.

RECETTES en EUROS		DEPENSES en EUROS	
COTISATIONS	25 379,00	Frais postaux	1 513,33
MADP	500,00	Informatique	31 621,20
Produits	629,09	Imprimerie/routage	9 381,60
DIVERS	703,50	Bureau	0
		Frais AG	1 078,28
		Assurance	1 706,07
		Frais de Réunion	8 837,02
		Divers	2 147,10
		Acompte	640,00
		Frais bancaires	100,84
TOTAL	27 211,59	TOTAL	57 026,44
RESULTAT	-29 814,85		

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 29 814,85 ; il est à noter que l'exercice de 14 mois prend en compte le règlement de factures qui appartiennent à la fin de l'exercice 2021 d'où le montant très important des dépenses du poste informatique et imprimerie /routage.

Nous devrions revenir à l'équilibre dans 3 ans ; nos placements nous permettent de faire face à nos investissements ; ces derniers, indispensables pour mettre l'association au goût du jour, vont contribuer à ce que nous devenions plus attractifs.

Nous avons réduit considérablement les frais de réunion grâce à l'organisation des réunions de bureau en visioconférence.

Même si nos placements n'ont pas rapporté autant que nous l'aurions souhaité durant les 14 derniers mois écoulés, nous pouvons raisonnablement espérer un retour sur investissements dans les toutes prochaines années à venir.

Il est toutefois décidé de **maintenir une cotisation annuelle à 38 €**, en étant bien conscients qu'une augmentation sera à envisager dans les prochaines années.

Quitus est donné au trésorier Gérard SALLET.

## 3. Bilan communication et projets pour l'année 2023 : Danièle PAOLI

Danièle PAOLI nous rappelle toutes les améliorations que nous avons apportées sur le plan de la communication auprès de nos adhérents et souhaite que le nombre d'adhérents démunis d'internet diminue progressivement afin d'atteindre l'objectif zéro papier dans un délai le plus court possible.

Il faut prendre en compte que certaines adresses mail sont invalides et intègrent l'effectif des 18% d'adhérents non joignables par internet.

Beaucoup de communiqués ont été envoyés aux adhérents et ont concerné : l'invitation à l'AG, l'appel à candidature pour les délégués départementaux, les campagnes d'adhésion pour les nouveaux retraités ; ces communiqués ont été majoritairement ouverts, ce qui signifie qu'ils permettent d'informer de façon efficace, puisqu'ils sont lus.

En ce qui concerne les Newsletters, celles-ci sont lues et plébiscitées par les adhérents ; l'édito du Président remporte la palme d'or de lecture !

Celles-ci sont régulièrement mises en ligne sur le site de l'ANPR. Une publication exceptionnelle de la NL est réalisée sous forme papier et destinée aux adhérents sans boîte mail.

**Danièle nous annonce le nouveau projet pour l'année 2023, à savoir la mise à disposition d'une carte privilège gratuite réservée aux adhérents ANPR**, qui pourront ainsi bénéficier de tarifs préférentiels dans différents domaines : location de voitures, séjours à l'hôtel, parcs d'attraction, places de cinéma...

Avant l'intervention de Monsieur Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP, notre Président Claude LE RESTE, souhaite que nous observions une minute de silence en hommage à Nicole MARBOT décédée en juillet dernier et qui a occupé de nombreuses fonctions dans les instances pharmaceutiques notamment au sein de la CAVP et de l'ANPR.

#### **4. Intervention de Monsieur Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP**

Monsieur Philippe BERTHELOT rappelle combien cette réforme des retraites est impopulaire car elle inflige une double peine, celle de l'âge de départ en retraite conjointement avec le nombre d'années de cotisations qui sont dues.

Le rejet des syndicats est un débat important pour l'état par ce qu'il concerne l'emploi en France en général dont celui des seniors qui conduira à moins de licenciements.

Enfin il faut garder en mémoire qu'il s'agit du plus gros budget de l'état (350 Mds d'€) qui véhicule des déficits.

Préoccupations majeures pour la CAVP :

- la démographie professionnelle qui est une source d'inquiétude,
- la nécessité de valoriser notre modèle répartition ET capitalisation,
- la complexité de la politique de placements financiers,
- la volatilité du portefeuille actions tenant compte du fait que le CAC a perdu 10% en 2022,

- la situation financière des obligations dont les taux d'intérêts sont au plus bas,
- une année 2022 compliquée sur le plan de l'immobilier, avec d'une part une baisse de sa valeur de marché, particulièrement sensible en période d'inflation, et d'autre part l'incidence du télétravail qui a généré une désaffection des sièges sociaux d'entreprises.

### ACTIVITE FINANCIERE

L'année 2022 a été marquée par un contexte économique et géopolitique difficile et l'attaque de l'Ukraine par la Russie a généré des conséquences immédiates sur l'économie mondiale avec une augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, propulsant l'inflation à des niveaux inconnus depuis les années 70 ; la politique zéro Covid en Chine a eu également des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et aggravé la hausse des prix.

Le régime de capitalisation géré en répartition (RCR) possède des réserves de 5 ans et 9 mois de prestations.

Les provisions du régime de capitalisation proprement dit (RCC) sont à la hauteur de 129% des engagements.

### ACTIVITE IMMOBILIERE

Le début de l'année 2022 a été très dynamique car post crise sanitaire mais la guerre en Ukraine a eu un impact tant sur le marché de l'investissement immobilier que sur le marché locatif.

À Paris, le taux de vacance reste faible 3,5% et le Quartier Central des affaires (QCA) est le plus recherché.

Cependant, la Défense avec un taux de vacance de 13% peine à fidéliser les locataires, malgré les efforts consentis par les bailleurs.

Le plus important en 2022 est l'entrée en vigueur du décret tertiaire dont l'objectif est de maîtriser la demande énergétique et de favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques des immeubles tertiaires de France.

Cette loi oblige les bâtiments tertiaires d'une surface  $\geq$  à 1000 M2 à réaliser des économies d'énergie par rapport à une année de référence à déterminer soit 40% d'ici à 2030, 50% d'ici à 2040 et 60% d'ici à 2050.

### LA VIE DES REGIMES

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier les administrateurs de la CAVP ont voté différentes mesures :

**RCR** : les cotisations et les allocations ont été revalorisées ; cotisation annuelle portée à 6530 € et allocation entière pour un départ à la retraite à 67 ans portée à 12 953 €

Dans un contexte inflationniste, les administrateurs ont souhaité revaloriser le RCR de façon significative.

**RCC** : les administrateurs ont voté un taux de distribution de 3,5 % qui conforte les pensions de retraite et construit celles des confrères en activité.

**RID** : régime invalidité décès : cotisation portée à +4,8% = 648 €/an et prestation annuelle +6,2% = 15 522 €

**Mesures exceptionnelles** : une aide forfaitaire de 300 € a été votée en faveur des retraités CAVP les plus modestes.

Pour ce qui concerne le **régime vieillesse de base**, nous avons reçu une augmentation de +4.6% géré par la CNAVPL.

### LA REFORME DES RETRAITES :

Celle-ci était déjà un enjeu fort du 1<sup>er</sup> quinquennat d'Emmanuel Macron, lancée en 2017 puis stoppée en mars 2020 à cause de la pandémie, mais elle reste aujourd'hui une réforme phare du second quinquennat.

Cette réforme est nécessaire, et sera certainement suivie d'une autre réforme car il ne peut exister de gestion de la retraite par répartition quand le ratio démographique cotisant/allocataire se dégrade d'année en année pour atteindre aujourd'hui 1.7 cotisant pour 1 retraité, sur l'ensemble des activités professionnelles.

L'autre problème est le taux de remplacement et la répartition coûte très cher.

Il n'y a par ailleurs, plus de solidarité intergénérationnelle et les cotisations ne peuvent être augmentées à l'infini.

Toutes nos félicitations et remerciements vont aux membres du Conseil d'Administration de la CAVP qui ont su prendre en compte ce qu'avait exprimé Claude LE RESTE dans son intervention à Millau.

Un grand merci au président BERTHELOT pour son intervention claire et exhaustive qui illustre de manière argumentée les soucis d'une gestion responsable et pérenne.

### **5. Election des membres du Conseil d'Administration de l'ANPR**

Les délégués régionaux présents ont procédé à l'élection des membres du nouveau du bureau.

Ainsi, ont été élus à l'unanimité :

**Président** : Claude LE RESTE

**1<sup>er</sup> Vice-Présidente** : Danièle PAOLI

**Trésorier** : Gérard SALLET

Trésorier adjoint : Gilbert RAFFIER

**Secrétaire** : Martine CHAUVÉ

Secrétaire adjointe : Françoise MENNEGUERRE

**Responsable communication** : Danièle PAOLI

Responsable communication adjointe : Françoise MENNEGUERRE

**Autres membres du bureau** : Jean-Luc AUDHOUI, Denis PICAULT, Didier EUZEN et Jacques MALBEZIN représentant de l'ANPR au sein de la CAVP.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle Vice-Présidente Danièle PAOLI et la remercions chaleureusement pour son double engagement (vice-présidence + communication).

Lucien GAUCHÉ, vice-président de l'ANPR depuis de nombreuses années (2007) n'a pas souhaité poursuivre son mandat pour raisons personnelles ; nous le remercions pour son engagement de longue date et pour tout le travail accompli.

Notre Président remercie également Robert BRIAN qui a souhaité cesser sa fonction au sein du bureau.

### **CONCLUSION par le Président Claude LE RESTE**

Claude Le RESTE clôture l'assemblée générale en remerciant tous les participants pour leur écoute.

Notre président réélu s'engage avec les membres du bureau à ses côtés, à continuer de servir l'ANPR avec conviction, tout en conservant notre détermination à défendre nos acquis construits durant notre activité.

Vive la capitalisation indispensable en complément de la répartition.

**Vive l'ANPR et longue vie à l'ANPR !**

Martine Chauvé, Secrétaire.